cerfa № 10957 * 08 2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICI	E (en liste)	D.G.I. N° 2033-B
Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise	Exercice N clos le	Néant Exercice N-1 clos le
A – RÉSULTAT COMPTABLE	1	
Ventes de marchandises*	210	
dont export et livraisons { 215	214	
Production vendue services* intracommunautaires 217	218	
Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222	
Production vendue Production vendue Diens Cl. Invraisons 215 217	224	
Subventions d'exploitation reçues	226	
Autres produits	230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (232	
Achats de marchandises* (y compris droits de douane)	234	
Variation de stock (marchandises)*	236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240	
Autres charges externes*: dont crédit bail:) 242	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243	244	1
Rémunérations du personnel*	250	1
Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	1
Dotations aux amortissements*	254	
Dotations aux provisions	256	
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259	262	
Total des charges d'exploitation (I	I) 264	1
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	270	1
Produits financiers (III)	280	1
Produits exceptionnels (IV)	290	
Produits exceptionnels Charges financières (V) Charges exceptionnelles (VI) Impôts sur les bénéfices* (VII)	294	1
E Charges exceptionnelles (VI)	300	
Impôts sur les bénéfices* (VII)	306	
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)	310	
B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles* Impôts et taxes non déductibles* (cf nouveautés page 7 de la notice 2033.not)	322	
Impôts et taxes non déductibles* (cf nouveautés page 7 de la notice 2033.not)	324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	_
Entreprise 986 Zone franche urbaine 987 Zone franche Corse 988		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 Jeune entreprise innovante (44. septies) 989 Pôle de compétitivité (44. septies) 990 Créance due au report		342
Divers*, dont: investissements 344 créance due au report en arrière du déficit* 346		350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. Déficit col.		354
Déficit de l'evercice reporté en arrière	356	
Deficit de l'exercic reporte en anier (Entreprises I.S. seulement)		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381 Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*: 380	n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la TVA cellectée 276 Effectif moyen 276		
Montant de la T.V.A. Collectee 3/4 du personnel*: 3/0 dont apprent Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations): 378 de marchandises*: 399 de m	 	_

